NOTE D'INFORMATION

CFG CORPORATE BONDS

Nature juridique FCP

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Directeur Gestion d'actifs et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21051 en date du 16/03/2021

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par Madame Sofia SKIREDJ en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

CFG Gestion
SA au Capital de/5,000,000 Dh
Siège Social: 5/7, Rue Ibadu Toufa
CASABLANGA 20, 100
Tél: (212-22) 25 00 80-Fair (212-22) 98 26 16

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : CFG CORPORATE BONDS

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000037038

- Date et référence de l'agrément : 28/10/2020, GP20165

- Date de création : 15/04/2010

- Siège social : 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

- Durée de vie : 99 ans

- Exercice social : **01^{er} janvier** au **31 Décembre**

- Apport initial : 1,000,000 de Dirhams

Valeur liquidative d'origine : 100 Dirhams
 Etablissement de gestion : CFG Gestion

- Etablissement dépositaire : CFG BANK sis à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier,

Casablanca et représenté par Monsieur Younes BENJELLOUN

Commercialisateur

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG Gestion	Yasmine EL YAKOUBI	0522488241
CFG Bank	Réseau d'agences bancaires	0522488241

- Commissaire aux comptes : ERNST & YOUNG représentée par Abdeslam

BERRADA ALLAM



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

Classification : Obligations (OMLT).

Sensibilité min : 3 (incluse).
 Sensibilité max : 7 (exclue).

- Indice de référence : CFG Bonds Moyen Terme calculé et publié par CFG Bank.

Objectifs de gestion : L'objectif de gestion du fonds est d'offrir aux souscripteurs un outil de placement obligataire procurant une rémunération supérieure à son indice de référence en investissant principalement en titre de dette privée.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP investira en permanence son actif à hauteur de 90% au moins, hors titres d'« OPCVM obligations moyen long terme » créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.

Au moins 50% de l'actif, hors titres d'« OPCVM obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités seront investis en dette privée.

Par ailleurs, le fonds pourrait consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans la limite, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

De plus, l'univers d'investissement du fonds est composé des instruments financiers suivants :

- Titres de créances négociables ;
- Obligations;
- Actions;
- Titres d'OPCVM;
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Dépôts à terme.

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et mise en pensions dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée : 2 ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public.



III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 16/07/2010.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire, tous les vendredis après-midi ou si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant cette date.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP et dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et validées auprès de CFG Gestion et du réseau placeur de CFG Bank avant le vendredi à 11 heures pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du même jour.
- Affectation des résultats : capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts encaissés.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - o 3% HT maximum des montants souscrits.
 - Commission de rachat maximale :
 - o 1,5% HT maximum des montants rachetés.
 - Cas d'exonération :
 - o N/A.
- Frais de gestion :
 - Au maximum 2% HT l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par CFG Gestion et sont débités trimestriellement.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais Commissaire aux comptes	20 000,00 dhs HT annuels
(2) Commission AMMC	0,025% НТ
(3) Frais Dépositaire	0,04% HT
(4) Frais Maroclear (Annuel)	3 600,00 HT
(5) Frais Maroclear (Trimestriel)	selon les conditions en vigueur
(6) Gestion financière, administrative, et reporting	Frais de gestion -(1) -(2) -(3) -(4) -(5)

